

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 15 décembre

Présents : Jean-Claude COMPAGNON, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Christophe MARION, Brigitte DOUVRE, Charles CHEVAILLER, Pascal SIMONET, Francine JACQUET.

Absents excusés : Nicolas GARCIN,

A été élu secrétaire : Gaël MONNERET.

- **Approbation** du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 2 novembre 2017.

- **Questions diverses :**

- Désignation d'un représentant de la commune au SICTOM et d'un suppléant.

Charles Chevailler et Maurice Monnet sont désignés par le Conseil. Ils devront notamment rendre compte à la direction d'ECLA des décisions prises lors du conseil d'administration du SICTOM.

- Point sur le budget : Le maire présente un estimatif des comptes de la commune arrêtés au 31 décembre. La section fonctionnement présente un solde positif de 32600 € malgré la baisse des recettes de 10000 € compensée par une économie de 10000 € (Consommation électrique notamment et réduction des dépenses diverses)

La section investissement présente un solde négatif d 15600 € qui est comblé cette année par la vente d'un terrain à bâtir. Cet argent sera utilisé dans l'achat des terrains Mouillard. Faut-il cependant augmenter les impôts locaux jusqu'à un revenu de 100000€ (97000€ aujourd'hui) afin de compenser en partie les baisses de dotation de l'Etat ?

- Point sur l'achat des terrains Mouillard.

Maître Cerri dans un dernier communiqué annonce que les héritiers sont d'accord pour une transaction qui s'élève à 33375 € hors frais notariés. Il reste l'avis du juge des tutelles avant de passer à l'achat.

- Travaux 2018. Après une visite des présidents et techniciens des services voirie et assainissement d'ECLA à La Lième, l'avis des services concernés est de soumettre à étude les travaux projetés sur un secteur routier particulièrement dégradés... Ces travaux ne se feront sans doute pas en 2018, comme d'ailleurs les restructurations des stations d'épuration elles aussi à l'étude ... Nous pourrons donc envisager d'investir dans d'autres secteurs, toujours dans le but d'entretenir l'existant : rénovation de la salle des fêtes, création d'un abri bus à La Lième, étude de l'urbanisation des terrains Mouillard.

- Il est question, sur proposition de la commune de Revigny, de relancer les jeux « intervallière », jeux qui avaient lieu dans les communes de la vallée de la

Vallière. Une réunion des maires de ces communes au mois de novembre a permis d'affiner la structure de cette organisation, donnant tour à tour à chaque commune la charge d'organiser cette rencontre. Par manque de moyens techniques et de volontaires, Pannessières ne participera pas à cette organisation.

- Des arbres représentant un danger pour les maisons et la circulation ont été coupés route de la Terrasse et au dessus de la maison de M. Durand par l'entreprise Ridez de Voiteur.

- La demande de permis de construire déposée par Mme Essayan sur la dernière parcelle de la Chaumette et le plan de la future maison sont examinés par le Conseil. De nombreux points non-conformes au règlement du PLU sont relevés.

- Questions d'actualité :

- Le bulletin de janvier sera mis en page et imprimé par les soins de Jean-François Rehfuss et Nicolas Garcin.

- Sara Gallasso a participé à une réunion de la commission Ecoles à ECLA. Il semble que pour l'année scolaire 2017 – 2018, la durée de la semaine en primaire à Perrigny soit ramenée à 4 jours et le service de bus maintenu en l'état.

- ENNEDIS compte remplacer la ligne électrique du chemin de Pleins Champs. En effet, cette ligne a été enterrée par erreur sur le terrain de Mr Russo et il convient de la replacer sous un terrain public, en l'occurrence sous le chemin rural.

- Lors du Bureau élargi du 14 décembre, une importante communication a été faite concernant le déploiement de la fibre sur le territoire d'ECLA par M. Breniaux, maire de L'Etoile. La ville de Lons d'abord sera équipée (travaux déjà commencés), puis les communes les plus mal desservies actuellement, et enfin les mieux pourvues actuellement, dont Pannessières fait partie. Les travaux sont envisagés à l'horizon 2020.

- Dans sa séance du 20 décembre, le Conseil Communautaire d'ECLA prendra de nombreuses décisions concernant notamment les tarifs de l'assainissement pour 2018, la réfection de la partie ouvrante du toit et d'un mur du centre Aquarel et l'intégration de la commune de Baume-Les-Messieurs dans la communauté d'agglomération. Sur ces trois points, l'avis du maire est très réservé.

- La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 7 janvier 2018 à 11 heures en salle des fêtes.

La séance est close à 10h.

Prochaine séance en fonction des événements.

Le maire : M. Monnet.